



## Cloture du voisin sur notre propriété (plus d'un mètre!)

Par **poult**, le 11/03/2013 à 21:36

Bonjour,  
Je viens vers vous pour un problème de taille.  
Je viens de me rendre compte que mon voisin a sa cloture à 1m50 chez nous.  
J'ai retrouvé un plan de 1991 d'un géomètre expert que le notaire m'a transmis avec mon titre de propriété lors de mon achat en 1999.  
Puis-je faire mettre sa cloture là où elle devrait être d'après le plan?  
Il est à préciser qu'il n'y a apparemment pas de borne visible.  
Merci pour vos réponses